

## **Conditions d'admission**

Pour être recevable, la demande de la carte Privilège doit comporter, outre ce formulaire dûment complété et signé :

Une adresse où sera expédiée la carte Privilège

Un numéro de téléphone fixe ou portable

Une adresse e-mail (facultatif)

Toute personne physique peut faire la demande de la carte Privilège

## **Exclusion**

Par radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour cas graves affectant l'honorabilité de l'Association ou de ses partenaires.

Le Conseil d'Administration peut refuser toute demande ou renouvellement.